



CFA de la CCI des Vosges
Centre d'Activités 467 rue des Grands Prés
88100 SAINTE MARGUERITE
Tél. : 03 29 56 80 72
cfa@vosges.cci.fr www.vosges.cci.fr/cfa

Missions Professionnelles

Le technicien supérieur en tourisme est un professionnel polyvalent qui possède une culture approfondie des métiers du tourisme. Il doit, en outre, être attentif à l'application des principes et (dispositifs liés au développement durable).

Objectifs opérationnels :

- Informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme.
- Finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial. Créer et promouvoir des produits touristiques.
- Accueillir et accompagner les Touristes.
- Collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

Public : Alternant en contrat d'apprentissage

Pré-requis

- Au minimum, titulaire d'un Bac général (L, ES, S, STT).
- Être âgé(e) de moins 30 ans à la signature du contrat.
- Apprécier le travail en équipe et savoir manager.
- Posséder le sens de l'organisation, de la gestion, de la vente et des aptitudes en communication.
- Favoriser les contacts humains.
- Être à l'écoute du touriste, d'un groupe de touristes.

Recrutement : entretien individuel

Durée de la formation :

1 400 heures en Centre de Formation réparties sur 2 ans, à raison de 35 h/semaine.

Délai d'accès à la formation :

- pour les apprentis ayant signé un contrat : jusqu'au démarrage de l'action
- pour les apprenants n'ayant pas encore signé de contrat au moment du démarrage de l'action : jusqu'à fin novembre
- pour les apprenants bénéficiant d'un parcours individualisé : à tout moment au cours de l'année

Périodicité :

20 semaines d'alternance réparties de septembre à juillet.

Le calendrier de l'alternance est fixé en fonction des attentes des entreprises d'accueil, partenaires du CFA.



CFA de la CCI des Vosges
Centre d'Activités 467 rue des Grands Prés
88100 SAINTE MARGUERITE
Tél. : 03 29 56 80 72
www.vosges.cci.fr/cfa
cfa@vosges.cci.fr

Contenu :

COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Bloc 1 : Gestion de la relation clientèle touristique, gestion de l'espace d'accueil, conseil et vente de prestations touristiques, suivi de la clientèle, accompagnement des touristes

Bloc 2 : Elaboration d'une prestation touristique, analyse de l'activité touristique, diagnostic d'une stratégie touristique, conception d'une prestation touristique, diffusion d'une prestation touristique

Bloc 3 : Gestion de l'information touristique, veille informationnelle, traitement de l'information, diffusion d'informations, conservation de l'information

Bloc 4 : Tourisme et Territoires

Bloc 5 : Projet de spécialisation

COMPETENCES GENERALES

Bloc 1 : Culture Générale et Expression

Bloc 2 : Anglais

Bloc 3 : Allemand

Moyens pédagogiques :

supports de cours remis aux apprenants, vidéoprojecteur, PC en salle

Évaluations : Epreuves ponctuelles

Le bénéfice des épreuves obtenues peut être conservé 5 ans (sauf modification)

Formateurs :

L'équipe pédagogique est composée de formateurs ayant des qualifications et/ou des expériences professionnelles dans le domaine de la formation et/ou dans le métier visé par la formation.

Les débouchés

- **Métiers :** Conseiller voyages expérimenté, forfaitiste expérimenté, conseiller billetterie, agent réceptif, agent d'escale, guide accompagnateur, agent d'exploitation, délégué réceptif, gestionnaire des allotements terrestres, gestionnaire aérien chargé de marketing, commercial, chargé de qualité/SAV, animateur de tourisme local, chargé de promotion du tourisme local, agent de développement touristique, Directeur/responsable d'accueil, directeur d'office de tourisme, chargé d'animation numérique de territoire, technicien d'accueil touristique, employé de loisirs ou d'attraction, agent de vente et de réservation, gestionnaire d'équipement ou de site, responsable animation et/ou accueil.
- **Poursuites d'études :** Licence Professionnelle.

Tous nos diplômes en alternance sont entièrement gratuits : aucun frais d'inscription, aucun frais de dossier, aucun frais de scolarité.

Les locaux et la formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.